

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25023586

ale,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 FEV. 2025

DU BRASQUE FALLON

N° d'entreprise : **0402 541 189**

Nom

(en entier) : **Dolomie de Villers-le-Gambon**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Charles Dubois 28, 1342 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Démissions et Nominations

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2024

1. Démissions et Nominations d'Administrateurs

Monsieur le Président informe le Conseil de sa décision de mettre un terme à son mandat d'Administrateur, de Président du Conseil d'Administration et de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet à dater du 19 décembre 2024.

Monsieur le Président informe également le Conseil de la décision de Monsieur Oleksii Matviichuk de mettre un terme à son mandat d'Administrateur de la Société avec effet à dater du 19 décembre 2024.

Le Conseil prend acte de la démission de Messieurs Deconinck et Matviichuk, les remercie pour l'exercice de leurs mandats, et leur retire en conséquence tous pouvoirs, y compris les pouvoirs de gestion et de représentation de la Société, tels qu'ils leurs avaient été précédemment octroyés.

En suite de quoi, au vu de ces vacances et après délibération, le Conseil a décidé à l'unanimité de coopter, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025, Messieurs Raphael Vander Auwera et Antoine Riguelle, faisant tous deux élections de domicile au siège de la Société pour tout ce qui concerne l'exercice de leur mandat, en qualité d'Administrateurs de la Société. Il appartiendra à l'Assemblée Générale suivante de confirmer le mandat des administrateurs cooptés.

2. Nomination d'un Président du Conseil d'Administration et d'un délégué à la gestion journalière

Monsieur le Président indique ensuite qu'il est proposé de nommer Monsieur Raphael Vander Auwera en qualité de Président du Conseil et de lui conférer également la gestion journalière de la Société avec effet à dater du 19 décembre 2024.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de nommer, avec effet à dater du 19 décembre 2024, Monsieur Raphael Vander Auwera en qualité de Président du Conseil et de délégué à la gestion journalière de la Société et de lui octroyer le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion.

Ces mandats seront exercés à titre gratuit.

Le Conseil désigne Madame Delphine Frognet et Monsieur Jean-Louis Colette afin de procéder à toute formalité ou publication utile relative aux points qui précèdent.

Delphine Frognet
Mandataire

Jean-Louis Colette
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/02/2025 - Annexes du Moniteur belge